



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 17 septembre 2020 à 18H00

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MUSCAT Yvette représentée par VERDUZIER K
CHAPUT Clément représenté par CHAPUT S
MASSONNEAU Bruno représenté par PIAULET C
SULLI Bruno représenté par DEBIAIS V
ABSENT : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

1. PROCES VERBAUX

Les procès verbaux des conseils municipaux des séances des 3,10 et 16 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité

2. DELIBERATIONS

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTE
104	<p>Dispositif d'accompagnement des communes et des territoires pour l'investissement dans la Vienne (ACTIV) Volet 3 - demande de subvention travaux de voirie.</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de voirie sur les rues suivantes : Bois Thévenault, Languedoc, Viroux, Benoît Frachon, Vieux Poitiers, Chemin des Métairies, Voie communale n°9 pour un montant estimatif de 231 435,00 € HT et sollicite une subvention du département de 59 400 € dans le cadre de la dotation ACTIV.</p>	<p>23 voix "Pour"</p> <p>6 abstentions de C Piaulet, N Robin, V Debiais, F Royer, et de B Massonneau et B Sulli par pouvoir</p>
105	<p>Dispositif d'accompagnement des communes et des territoires pour l'investissement dans la Vienne (ACTIV FLASH) Volet 3 - demandes de subvention</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux suivants et sollicite une subvention du département dans le cadre de la dotation ACTIV FLASH.</p> <ul style="list-style-type: none">• condamnation de la verrière à l'ALSH : coût des travaux 11 750 € HT (subvention sollicitée 2 350 €)• révision de la toiture de l'école Joliot Curie : coût des travaux 8 333 € HT (subvention sollicitée 6 650 €)• travaux Centre Paul Eluard : coût des travaux 42 000 € HT (subvention sollicitée 13 650 €)	<p>23 voix "Pour"</p> <p>6 abstentions de C Piaulet, N Robin, V Debiais, F Royer, et de B Massonneau et B Sulli par pouvoir</p>
106	<p>Adoption du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres</p> <p>Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la commission d'appel d'offres afin d'en régir le fonctionnement.</p>	<p>Unanimité</p>

107	<p>Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité</p> <p>Le conseil municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de réseaux publics de distribution d'électricité à 1519 € pour 2020.</p>	Unanimité
108	<p>Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz</p> <p>Le conseil municipal fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public, pour les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, à 1 873 €, pour l'année 2020.</p>	Unanimité
109	<p>Redevance d'occupation du domaine public pour les installations de télécommunication d'orange – année 2020</p> <p>Le conseil municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public d'orange à 5 260 € pour l'année 2020.</p>	Unanimité
110	<p>Approbation de la convention vision plus avec la SAEML SOREGIES</p> <p>Le conseil municipal approuve la signature de la convention Vision Plus 2021 parc éclairage public avec la SOREGIES.</p>	Unanimité
111	<p>Formation des élus et fixation des crédits affectés</p> <p>Le conseil municipal adopte le principe d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.</p>	Unanimité
112	<p>Renouvellement de la convention de mise à disposition du stade René Andraut et du gymnase Emile Andraut par la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraudais – Pause Méridienne école Joliot Curie</p> <p>Des activités sportives sont proposées aux élèves de l'école Joliot Curie durant la pause méridienne. Dans le cadre de ces activités, le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du stade René Andraut et le gymnase Emile Andraut par la CAGC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 14h à titre gracieux.</p>	Unanimité
113	<p>Décision modificative n°2 – budget commune</p> <p>Au vu des nouveaux projets de la municipalité, et notamment pour pouvoir engager les travaux de voirie pour lesquels une subvention est demandée auprès du conseil départemental, il est nécessaire d'effectuer des modifications au sein des opérations d'investissements prévues initialement au budget.</p> <p>Le conseil municipal approuve la décision modificative n°2 sur le budget principal de la commune.</p>	<p>23 voix "Pour"</p> <p>6 voix "Contre" de C Piaulet, N Robin, V Debiais, F Royer, et de B Massonneau et B Sulli par pouvoir</p>
114	<p>Taxes et produits irrécouvrables – admission en non valeur – budget commune et budget enfance jeunesse</p> <p>La commune admet en non-valeur la somme de 1 016,03 € sur le budget de la commune et la somme de 258,60 € sur le budget enfance jeunesse.</p>	Unanimité
115	<p>Désignation d'un représentant - SEM habitat Pays Châtelleraudais</p> <p>Le conseil municipal décide de désigner Madame Lydie BARBOTTIN représentante de la commune de Naintré au sein des commissions d'attribution des logements de la SEM Habitat Pays Châtelleraudais.</p>	Unanimité
116	<p>Adhésion au Centre Régional des Energies Renouvelables</p> <p>Le conseil municipal décide d'adhérer au Centre Régional des Energies Renouvelables pour un montant de 400 € et de solliciter ses services pour l'accompagnement des projets photovoltaïques de la commune de Naintré.</p>	<p>23 voix "Pour"</p> <p>6 abstentions de C Piaulet, N Robin, V Debiais, F Royer, et de B Massonneau et B Sulli par pouvoir</p>

117	<p>Mise à disposition d'une salle dans le Pôle Pablo Neruda dans le cadre de l'habilitation service public – tarif de location</p> <p>Le conseil municipal approuve le tarif de location de 100 € pour la mise à disposition de la salle commune du Pôle Pablo Neruda au GRETA et ses partenaires dans le cadre de l'Habilitation Service Public à raison de deux demi-journées de 3h par semaine à compter du 22 septembre 2020.</p>	Unanimité
118	<p>Cession de matériel – vente aux enchères</p> <p>Le conseil municipal autorise le recours à une plate forme de vente en ligne au moyen d'enchères pour vendre 4 véhicules et engins que la commune n'utilise plus du fait de leur état de vétusté.</p>	Unanimité
119	<p>Acquisition de la parcelle cadastrée BE N°293</p> <p>Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée BE n°293, située au Puyrigault, d'une contenance d'environ 757 m² pour un montant total de 2 300 € . La commune acquière cette parcelle pour procéder à l'élargissement de la rue du Puyrigault ainsi qu'à l'aménagement et la sécurisation du carrefour entre cette rue et la rue des Aubus de la Rabotte.</p>	Unanimité

3. **DECISION DU MAIRE**

DECISION N°18 du 5 août 2020 - Délivrance d'une concession temporaire de 30 ans (caverne) pour un montant de 300 €.